

Les déportés de Noyon (1914-1918)

Au cours de la première guerre mondiale, une grande partie de la population noyonnaise fut arrêtée, déplacée vers le nord de la France ou déportée en Allemagne dans des camps de concentration. Certains purent être rapatriés dès 1916, d'autres ne revinrent à Noyon qu'à la fin de la guerre.

Les hommes en âge de combattre

Dès l'occupation du Noyonnais, le 30 août 1914, tous les hommes valides furent rassemblés par les troupes allemandes et envoyés sous bonne surveillance à Noyon. Tandis que les mobilisables étaient déportés dans des camps de prisonniers et de travail en Allemagne, les autres hommes étaient répartis dans les villages de l'arrière, dans l'Aisne, les Ardennes voire la Belgique. Cette déportation (le terme était utilisé alors pour tout déplacement forcé) semble avoir été motivé par la volonté d'écartier du théâtre des opérations les hommes en âge de combattre, mais aussi pour répondre à un déficit de main d'œuvre masculine nécessaire au soutien de l'économie de guerre allemande.

Ainsi, à Noyon, le 20 septembre 1914, un avis du commandant de place lu par le crieur public convoqua tous les hommes nés entre 1867 et 1897 sur la place de l'hôtel de ville. Sur les 350 hommes considérés comme prisonniers de guerre, seuls 143 furent envoyés en Allemagne grâce à l'intervention du maire Ernest Noël qui sauva de l'exil les infirmes et les ouvriers qualifiés indispensables à la vie publique. La mesure allemande fut étendue aux autres communes du Noyonnais par la suite, notamment à Dreslincourt le 23 septembre et à Carlepont le 24 septembre.

Les évacués des zones de combat

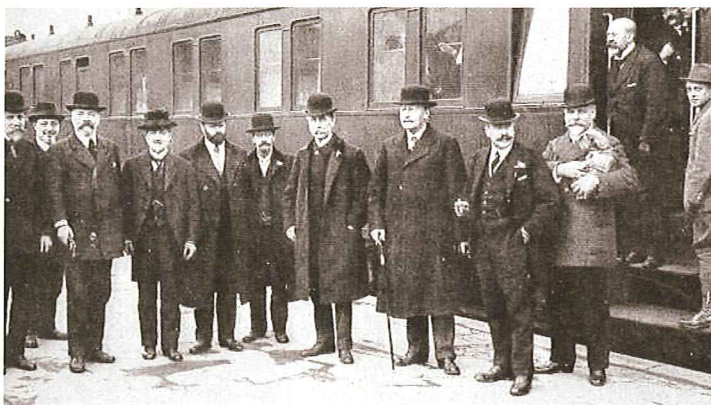
La déportation en masse des autres civils des zones occupées de l'Oise se déroula en deux vagues, la première en 1914-1915, la seconde en 1916-1917.

Dans un premier temps, avec la fixation du front et l'entrée dans la guerre de position (1914), les populations situées en premières lignes furent évacuées vers Noyon. L'armée allemande procéda ainsi à l'évacuation de la population des villages situés sur la ligne de feu tels Tracy-le-Val le 21 septembre, Bailly le 23 septembre, Carlepont le 8 octobre, Nampcel du 11 octobre au 20 novembre, Lassigny le 9 novembre... Tous les habitants furent dirigés vers Noyon où ils furent autorisés à être logés dans leur famille, sinon dans des locaux vides comme le collège mais aussi dans les villages proches comme Salency ou Crisolles où furent établis des baraquements. La plupart d'entre eux furent déplacés vers l'intérieur des terres, notamment dans l'Aisne ou le Nord mais aussi dans des camps en Allemagne. Dans d'autres villages proches du front, les femmes, enfants et vieillards furent autorisés à demeurer dans leur maison, comme ce fut le cas à Thiescourt, Cannectancourt, Ville, Passel, Chiry-Ourscamp ou Pimprez. En effet, le commandement allemand tenait à garder des civils dans les villages du front pour les utiliser comme bouclier humain. La présence d'habitants s'avéra être un rempart efficace aux bombardements de masse par l'armée française. Seul, le hameau d'Ourscamp fut totalement évacué de ses habitants peu après le bombardement incendiaire de la manufacture de coton par l'artillerie française le 15 février 1915.

La seconde vague de déportation se produisit de décembre 1916 à février 1917 : appliquant la stratégie de la terre brûlée pour faciliter leur repli sur la ligne Hindenburgh, les

Allemands évacuèrent tous les habitants des villages occupés de l'Oise vers Noyon et la gare régulatrice d'Appilly avant de les déporter en Allemagne. Cependant, devenus une charge pour l'économie de guerre allemande, bon nombre de prisonniers civils purent revenir en France via la Suisse, Annemasse ou Evian quelques semaines après leur évacuation.

Ernest Noël exerçait le mandat de sénateur et présidait le conseil général de l'Oise lorsque fut déclarée la guerre. Directeur de l'Ecole Centrale à Paris, il demeura à son poste à Noyon lorsque les Allemands envahirent la ville. Refusant de se soumettre aux injonctions de l'autorité militaire, il fut arrêté, pris en otage puis déporté en Allemagne avec d'autres personnalités politiques.



Dix otages français rendus par l'Allemagne en 1916 dont M. Noël, sénateur maire de Noyon.

Les personnalités influentes

En règle générale, le moindre individu suspect était fait prisonnier civil et déplacé à Noyon. Dans de nombreux cas, il s'agissait surtout de notables dérangeant en raison de leur statut social ou de personnes ayant accès à des points d'observation tels que les clochers d'église, les ouvertures des combles des mairies-écoles, ou les hautes lucarnes de châteaux perchés. C'est ainsi que furent déplacés vers l'arrière pour espionnage des curés, des instituteurs, des châtelains. Certains furent assignés à résidence chez un habitant désigné par l'autorité militaire et devinrent des « prisonniers sur parole ». Beaucoup d'entre eux furent déportés dans des forteresses en Allemagne, comme ce fut le cas pour le maire de Noyon Ernest Noël. Personnalité incontournable de la vie politique picarde,

Echangé contre des officiers allemands faits prisonniers, il revint en France et fut accueilli à Paris sous les ovations de ses élèves ingénieurs et de ses confrères de l'assemblée.

De nombreux déportés de la Grande Guerre ne survécurent pas aux souffrances endurées durant ces longs mois passés dans des camps en Allemagne, la maladie, la famine, le froid affaiblissant les organismes. En général, les déportés de la première guerre mondiale ne firent pas l'objet de violence par les Allemands. Mais le principe était établi, et les camps de déportation devinrent des lieux de souffrances et de mort sous l'administration nazie durant la seconde guerre mondiale.

Jean-Yves Bonnard
Vice-président de la SHASN